

17 Mars 2014

Mr Girodet

Témoignage: rappel des faits 25 juin 2004

Histoire de collision entre deux motos en milieu urbain - Canal me direz vous - oul - Sauf qu'elle entraîne toute la suite de tracas qui vont avec: blessures séjour à l'hôpital - kiné - arrêt de travail - soucis administratifs etc...
Précision: je ne suis pas responsable dans cette accident (un cas de refus de priorité de la partie adverse)

- Par insouciance, je ne réagis pas dans les semaines qui suivent (erreur)

Courant Octobre sur ces entrefaits je rencontre un certain M^e Chambefort. Nous parlons de mon aventure. Il me conseille de me mettre ^{en rapport} rapidement avec l'Association E.I.V.A. Ecoute et Information aux Victimes d'Accidents.

Je fais la connaissance de Mrs Philippe Girodet et de M^e Christophe Grange, des personnes très humaines, compétentes. Une relation de confiance s'installe.

Les choses vont s'enchaînées et le dossier s'instruit rapidement à partir du 10 Novembre malgré une plainte tardive.

Un dossier médical est monté avec l'aide des personnes précitées → suite

et aussi avec le médecin conseil de cette équipe M^r Alain Mesguich.

Je cite aussi Maître Ingrid Geray pour la partie juridique concernant tout de qui concernent la partie assurances, dédomagements etc...

Que dire de cette équipe ?

Eh bien tout simplement un très grand merci.

Je dirais qu'elle est efficace et qu'elle est très professionnelle.

PS: Ma fille Perrine à eu aussi un accident de voiture le 16 Août 2009 en tant que passager et ses blessures étaient plus importantes que les miennes et c'est cette très bonne équipe qui la pris en charge.

Le dossier n'est pas clos. Une bataille entre assurances continue, la patience s'impose.

Pour ma part j'ai été honnêtement d'édoumager assez rapidement.

Bonne continuation

à l'association E.I.V.A.

